

FORGES-LES-EAUX

Magazine

| mars 2026



P.8

LA RECONSTRUCTION DU COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY

P.4 **Elections municipales**

Tout savoir sur
le scrutin

P.6 **Office de Tourisme**

Un siècle d'action
au service de la ville

P.15 **Culture**

Le musée de la Résistance et
de la Déportation a 40 ans !

Mairies

Forges-les-Eaux

37 place Brévière | 02.32.89.94.20
mairie@forgesleseaux.fr

Lundi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mardi : 8h30-12h / 14h30-17h

Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h / 14h30-17h

Samedi : 9h -12h *sauf périodes de
vacances scolaires*

Le Fossé

11 rue de l'Epte | 02.35.90.51.00

Permanences :

Mardi et vendredi de 17h10 à 18h30

Restons connectés !



www.forgesleseaux.fr



Mairie de Forges-les-Eaux



@villeforgesleseaux



**Panneau
Pocket**



Sommaire

4. À LA UNE

Élections municipales : tout savoir sur le scrutin

Office de Tourisme : un siècle d'action

8. DOSSIER

Le projet de reconstruction du collège Saint-Exupéry

10. EN IMAGES

Retour sur les événements de l'hiver

12. BIENVENUE !

13. EN BREF !

15. FOCUS

Le musée de la Résistance et de la Déportation a 40 ans

Grands projets : on fait le point

18. PRATIQUE !

20. AGENDA





édito

Les mois d'hiver qui viennent de s'écouler ont été riches en festivités et en moments partagés. Avec l'arrivée du printemps, notre ville s'anime encore d'avantage et de beaux rendez-vous nous attendent...

Cette année sera marquée par deux anniversaires importants. Nous célébrerons d'abord les **100 ans de notre Office de Tourisme** à travers un programme d'animations qui vous plongera dans l'ambiance des années 1920. Une belle façon de mettre à l'honneur l'histoire de notre station touristique.

Nous fêterons également les **40 ans du Musée de la Résistance et de la Déportation** les 30 et 31 mai prochains. Au programme notamment : un camp américain installé dans le parc de l'hôtel de ville, ou encore le concert gratuit « *Les Voix de la Résistance* », interprété par l'**Ensemble de l'Opéra Normandie Rouen** à l'Espace de Forges. Un temps fort de mémoire et de transmission à vivre ensemble.

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir nos amis de **Battice** les 23, 24 et 25 mai, puis, début juin, le retour du **comice agricole**, rendez-vous incontournable du monde rural.

Les prochains mois verront aussi l'aboutissement de projets importants pour notre ville :

Le nouveau **centre de loisirs**, installé au Fossé, offrira aux enfants des locaux plus confortables, avec des espaces adaptés à chaque âge. Nouveauté : des journées dédiées aux adolescents sont proposées.

La **médiathèque** ouvrira ses portes cet été : ce lieu intergénérationnel, gratuit et accessible à tous, deviendra un véritable espace de partage et de culture.

Quant au **futur espace aquatique**, son avancement suit son cours et l'ancienne piscine sera déconstruite au printemps. Quel plaisir de voir ces projets tant attendus se concrétiser !

Dans ce numéro, vous pourrez également découvrir le projet de **reconstruction du collège Saint-Exupéry**, porté par le Département. La perspective de ce nouvel établissement scolaire pour nos enfants constitue un signal fort de l'attractivité et de la vitalité de notre territoire.

Les 15 et 22 mars prochains, les électeurs sont appelés aux urnes pour élire le conseil municipal. Vous trouverez dans ce magazine toutes les informations utiles pour ce scrutin. Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote, pensez à établir une procuration. Ce moment essentiel de la vie démocratique locale déterminera les orientations de notre ville pour les années à venir.

Je compte sur votre participation.

Christine Lesueur
Maire de Forges-les-Eaux

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Tout savoir sur le scrutin

En mars, les habitants sont appelés aux urnes pour élire le nouveau conseil municipal.

Mode de scrutin, déroulement du vote, procuration, voici l'essentiel à connaître sur ces élections.



Où et quand vote t-on ?

1^{er} tour :
Dimanche 15 mars 2026
de 8h à 18h

La commune compte
4 bureaux de vote :

➔ **Bureaux de vote 1, 2 et 3**
Théâtre municipal

Place des Pavillons

2nd tour :
Dimanche 22 mars 2026
de 8h à 18h

➔ **Bureau de vote 4**
Préau de l'ancienne école du Fossé
Rue de l'Epte

Comment se déroule le vote le jour J ?

Le jour du scrutin, rendez-vous dans votre bureau de vote muni **d'un justificatif d'identité en cours de validité**.

Après vérification de votre inscription sur la liste électorale, une enveloppe et les bulletins des candidats sont à votre disposition.

Le vote est secret : Dans l'isoloir, choisissez votre liste, ensuite glissez l'enveloppe dans l'urne et signez la liste d'émargement.



La carte d'électeur fournit des informations sur votre bureau de vote.

Toutefois, elle n'est pas indispensable pour voter, l'essentiel étant d'être inscrit sur la liste électorale et de présenter un justificatif d'identité valable et en vigueur.

Les cartes électorales ne seront pas renouvelées pour ce scrutin.

Les nouveaux électeurs recevront une nouvelle carte au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection.

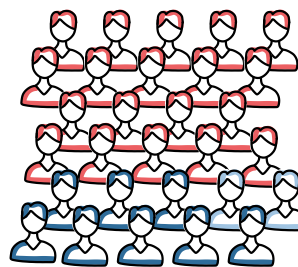
Pour qui vote t-on ?



Aux élections municipales, nous élisons le conseil municipal. **Pour la commune nouvelle Forges-les-Eaux - Le Fossé, il est composé de 29 conseillers municipaux.**

Par la même occasion, nous votons pour les **futurs conseillers communautaires**. Ils représentent la ville au sein de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray.

Le vote s'effectue avec un seul et même bulletin de vote : sur la partie gauche du bulletin, les noms des candidats à l'élection municipale ; à droite, ceux qui se portent également candidats pour être conseiller communautaire.



Le conseil municipal est composé de 29 élus

Parmi eux, 8 conseillers (+ 2 suppléants) siègent au conseil communautaire de la CC4R en Bray.

Exemples des justificatifs d'identité valables pour voter

- ➔ Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- ➔ Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- ➔ Carte vitale avec photographie
- ➔ Permis de conduire (en cours de validité)
- ➔ Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
- ➔ Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- ➔ Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).



Quel est le mode de scrutin ?

Les élections municipales se déroulent selon un **scrutin de liste, proportionnel à deux tours**.

Les listes de candidats doivent être paritaires et respecter une alternance femme-homme.

Les électeurs choisissent une **liste complète de candidats**, et non une personne seule. **Aucune modification du bulletin n'est autorisée : il est interdit de rayer des noms ou d'en ajouter sous peine de rendre le bulletin nul.**



Tenue des bureaux de vote

Chaque bureau de vote est composé d'un président, d'un secrétaire et d'assesseurs. Ensemble, ils veillent au bon déroulement du vote et au respect des règles.

Dépouillement :

- À la clôture du scrutin, le président annonce la fin du vote.
- L'urne est ouverte et les enveloppes sont comptées.
- Les bulletins sont ensuite lus et comptabilisés.
- Un procès-verbal est rédigé et le président proclame les résultats du bureau.



Résultats et second tour

Les résultats définitifs de la commune, regroupant l'ensemble des bureaux de vote, sont proclamés par le maire.



➔ Si une liste obtient la majorité absolue (**plus de 50% des suffrages exprimés**) dès le premier tour, elle est élue. **Il n'y a pas de second tour.**

➔ Si **aucune liste n'atteint cette majorité**, un **second tour** est organisé **le 22 mars 2026**.

Peuvent se maintenir au second tour :

- les listes ayant obtenu **au moins 10%** des suffrages exprimés
- les listes ayant obtenu **au moins 5%** des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une autre liste qualifiée.

La liste arrivée en tête au second tour bénéficie **d'une prime majoritaire**, afin d'assurer une majorité stable au conseil municipal, tandis que les autres listes sont représentées selon leur score.

Voter par procuration



Vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin ? Vous pouvez confier votre vote à un autre électeur

1- Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

2- Effectuez votre demande de procuration :

- ➔ En ligne sur : **maprocuration.gouv.fr** puis déplacez-vous à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.



Si vous êtes muni d'une identité numérique certifiée France identité, vous n'avez pas besoin de vous déplacer en gendarmerie.

- ➔ En remplissant le formulaire disponible sur **Service-public.fr** (puis déplacement en gendarmerie)
- ➔ Directement à la gendarmerie

Le saviez-vous ? La personne que vous désignez pour voter à votre place n'a plus besoin d'être inscrite dans la même commune. **Attention**, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.



La procuration doit être faite le plus tôt possible, afin de garantir sa prise en compte dans les délais.

Vérifier ma situation électorale

➔ **en ligne** sur www.service-public.fr - onglet **"Interroger sa situation électorale"**

Vous y trouvez aussi l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit ou les procurations reçues ou données.



➔ **en mairie** : aux horaires habituels.

➔ **par téléphone** : 02.32.89.94.20

➔ **par mail** : elections@forgesleseaux.fr

Et après les élections ?

au plus tard le
29 mars

Installation du conseil municipal



Lors de la première séance du conseil municipal, **le maire est élu** par les conseillers municipaux. C'est un vote à bulletin secret.

On procède également à l'**élection des adjoints** et l'attribution des différentes **délégations** aux élus (commission d'appel d'offres, commissions thématiques internes, conseils d'administration des structures locales, etc.).

9 avril

Installation du conseil communautaire

Lors de la première séance du conseil communautaire de la Communauté de communes des 4 rivières en Bray, **le président est élu** par les conseillers communautaires des 52 communes du territoire.

C'est un vote à bulletin secret.

On procède également à l'**élection des vice-présidents** et des **membres du bureau**.

OFFICE DE TOURISME

1926-2026 : 100 ans d'action au service du territoire

Cette année l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux fête un siècle d'existence ! À cette occasion, il vous embarque dans un voyage dans le temps, direction les années 1920, avec un riche programme d'animations d'avril à octobre.

Pour *Forges-les-Eaux Magazine*, cet anniversaire est l'opportunité de rappeler le rôle essentiel de cet acteur du dynamisme et de l'attractivité de notre ville.

Un peu d'histoire...

Créé en 1926 sous le nom de "syndicat d'initiative", l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux fait partie des **pionniers du tourisme local en Normandie**.

Implanté au cœur de la station, il œuvre depuis près d'un siècle à la **valorisation de la ville**, de son patrimoine et de ses animations.

Fonctionnement

Aujourd'hui encore associatif, il est dirigé par un **conseil d'administration** réunissant professionnels du tourisme et élus locaux, sous la présidence d'Isabelle Klotz, adjointe au tourisme à la Ville.

Son action est portée au quotidien par une équipe de **cinq personnes**.

L'équipe

Kélian LHERMITTE

Accueil, Qualité & Boutique

Natacha MOREL

Directrice & Responsable attractivité

Marion DE BOYSÈRE

Développement touristique & tourisme durable

Pauline ARNOULD

Marketing & communication

Stéphanie HERCHUÉE

Commercialisation groupe & Guide Conférencière



En bref



Objectif

Faire de Forges-les-Eaux une destination chaleureuse, vivante et attractive, autour du patrimoine, du bien-être et des activités nature.



Missions

- Accueillir et informer les visiteurs
- Promouvoir les atouts de la destination et développer sa notoriété
- Accompagner les acteurs locaux du tourisme
- Animer le territoire, renforcer l'attractivité
- Observer les évolutions touristiques afin d'adapter les actions menées



Financement

- Subventions publiques.
- Recettes propres : boutique, billetterie, partenariats, prestations.

Les chiffres clés

105

partenaires
adhérents à l'Office
de Tourisme

13 000

visiteurs
accueillis
à l'office en 2025

100

animations
et visites
proposées en 2025

10 000

abonnés
sur les réseaux sociaux Facebook,
Instagram, TikTok, LinkedIn

1.300.000

excursionnistes
sur le territoire en 2025

Ouvert toute l'année 5j/7 d'octobre à avril
et 7j/7 de mai à septembre

DESTINATION FORGES-LES-EAUX

FÊTE SES 100 ANS

Embarquez pour un voyage dans le temps !
À l'occasion de son centenaire, l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux vous plonge au cœur des années 1920...

Du 25 avril au 4 octobre 2026

3 expositions à découvrir

La vie dans les années 1920

📍 Parc de l'Hôtel de Ville

L'évolution du tourisme depuis 1926

📍 Office de Tourisme

Le thermalisme à travers les cartes postales anciennes

📍 Grilles du parc
du Domaine de
Forges



Programme d'animations

25 avril Inauguration des expositions
Parc de l'hôtel de ville (*gratuit*)

9 mai Le sport dans les années 20 - le gateball
(croquet) : Stade Patrick Desrue - 14h (*gratuit*)

30 mai Le sport dans les années 20 - la boxe
Lac de l'Andelle (*gratuit*)

20 juin Concert d'orgue "années 20"
Église Saint Eloi - 20h (*gratuit*)

27 juin Visite théâtralisée "Forges dans les années 20" - 14h30 (*gratuit - sur réservation*)

Juin - Exposition "affiches touristiques" par les élèves et collégiens, à l'Office de Tourisme

Juillet et août - Murder parties thème "années 20" par Enigma Keys - (*Payant*)

10 sept Cinéma : projection du film Poulet au vinaigre (1985) tourné à Forges
Espace de Forges - 20h (*gratuit*)

12 sept Visite théâtralisée "Forges dans les années 20" - 14h30 (*gratuit - sur réservation*)

19 sept Dictée années 20
Médiathèque municipale (*gratuit*)

Du 14 sept. au 9 octobre - Exposition "L'école d'autrefois" à la médiathèque municipale

2 oct. Conférence sur le thermalisme par M. Camus
Théâtre municipal - 19h (*gratuit*)

2 oct. Grande soirée anniversaire Animations autour du lac de l'Andelle (*gratuit et ouvert à tous*)

2 oct. Soirée dîner spectacle Années 20
Casino (*Payant sur réservation*)

Le programme détaillé sur
www.forgesleseaux-tourisme.com





©CRR Architecture

COLLÈGE

Reconstruction du collège Antoine de Saint-Exupéry : découvrez le projet !

Le Département de la Seine-Maritime engage un vaste projet de reconstruction du collège Antoine de Saint-Exupéry afin d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives un établissement moderne, fonctionnel et durable. Forges-les-Eaux Magazine vous dévoile les premières projections du projet.

Pourquoi un tel projet ?

Construit en 1968, étendu et restructuré en 1988, le collège ne répond plus aujourd'hui aux besoins des élèves et des équipes pédagogiques. Des locaux vétustes et inadaptés aux évolutions des méthodes d'enseignement, ont conduit le Département à inscrire l'établissement au *Plan Ambition Collèges*.



©CRR Architecture

Perspective du futur Centre de Documentation et d'Information



©CRR Architecture

Perspective du futur hall d'entrée



Objectifs du projet

- ➔ Adapter le collège aux besoins pédagogiques actuels et futurs
- ➔ Créer des salles de classes confortables, lumineuses et agréables à vivre
- ➔ Offrir des accès plus sûrs et fluides pour les élèves, cars scolaires et visiteurs
- ➔ Renforcer la sécurité grâce à une entrée identifiable et une surveillance facilitée
- ➔ Organiser les espaces pour un fonctionnement simple, efficace et lisible
- ➔ Aménager une cour végétalisée et des espaces extérieurs de qualité
- ➔ Optimiser la compacité du site et favoriser l'inclusion des élèves de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et de la classe ULIS (Unité Spécialisée pour l'Inclusion Scolaire)
- ➔ Veiller à la performance énergétique et au bien-être des usagers grâce à une démarche environnementale exemplaire.

**Capacité d'accueil
du nouvel
établissement :**



**628
élèves**



Un collège entièrement reconstruit, à proximité du site actuel.

Le futur collège et son nouveau gymnase seront implantés sur un terrain communal proche de l'établissement existant, à l'emplacement de la piste d'athlétisme et du gymnase actuel.

Cette localisation permet de **maintenir le fonctionnement du collège** pendant toute la durée des travaux, sans perturber la scolarité des élèves.

À proximité du lycée et des équipements sportifs, le futur collège s'inscrira dans un véritable **pôle scolaire et sportif**.

Le **restaurant scolaire** partagé avec le lycée sera conservé.

La zone de **desserte des cars** a été repensée, elle sera agrandie pour sécuriser et fluidifier la circulation.

Un **sentier** longeant l'établissement sera aménagé afin de faciliter et sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes.

Moderne, sécurisé et respectueux de l'environnement, l'établissement est pensé autour d'un bâtiment principal en « L », organisé selon **3 pôles fonctionnels** : l'enseignement, l'accompagnement pédagogique et l'administration.



Détail des travaux

- > Création d'un **gymnase** neuf et moderne
- > **Déconstruction** de l'ancien gymnase
- > Construction d'un **nouveau collège** sur 2 niveaux
- > Rénovation lourde des **3 logements de fonction**
- > Aménagement d'une nouvelle **desserte** pour les cars scolaires, d'un dépose-minute et de stationnements visiteurs
- > Création de **voies et cheminements** piétons vers les équipements sportifs et la voie verte
- > **Déménagements** progressifs du matériel et du mobilier
- > **Travaux provisoires** liés au phasage et installation des **équipements** fixes

Coût de l'opération : 19,6 M d'€ HT (hors désamiantage et déconstruction de l'actuel collège).

Calendrier :

2025 : concours d'architecture

2026 : Etudes, élaboration d'un calendrier prévisionnel.

Durée estimative du chantier : Le chantier se déroulera en 4 phases réparties sur **40 mois**.

La date de démarrage opérationnel du chantier n'est pas encore connue.

Les nuisances induites par le chantier (bruit, poussière...) seront limitées au maximum. Les travaux les plus contraignants seront prévus et planifiés sur les périodes de congés scolaires.

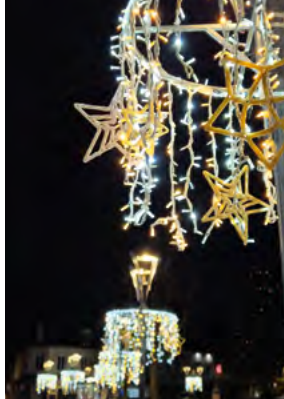


Quels impacts pour les associations sportives ?

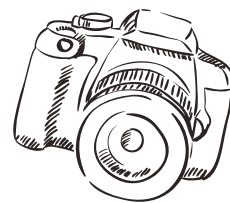
Les services de la ville travaillent en concertation avec le Département afin de limiter les impacts du chantier sur vos activités. À terme, les associations profiteront d'un **gymnase moderne, plus fonctionnel et confortable**.

Et la piste d'athlétisme ?

La municipalité étudie actuellement la création d'une **nouvelle piste d'athlétisme**. Un dossier de demande de financement a été déposé auprès de la Région et du Département.



RETOUR en images



5 décembre

Lancement des illuminations de Noël

La ville s'est illuminée pour les fêtes avec de nouveaux décors qui ont émerveillé petits et grands. L'Orchestre d'Harmonie a offert par une belle interprétation des classiques de Noël. La convivialité s'est prolongée autour de gourmandises et de vin chaud.



6 et 7 décembre

Marché de Noël

Les visiteurs sont venus nombreux découvrir les produits, soutenir les artisans et partager un moment convivial. Merci aux exposants pour leur présence, leur créativité et leur enthousiasme, qui ont contribué à la réussite de cette édition.



13 et 14 décembre

Repas des aînés

Le CCAS de Forges-les-Eaux a eu le plaisir d'inviter les aînés au traditionnel repas à l'occasion des fêtes de fin d'année. Organisé sur deux jours, le samedi et le dimanche, cet événement a rassemblé 406 personnes autour d'un repas gourmand et raffiné servi au Casino.



16 décembre

Noël aux écoles

Les enfants des écoles primaires et élémentaires, ainsi que ceux de la crèche de Forges, ont eu la joie de recevoir la visite du Père Noël lui-même ! Et bien sûr, il n'est pas venu les mains vides.....

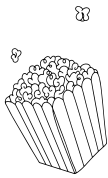




16 et 17 décembre

Cinéma de Noël

Le Père Noël était au rendez-vous pour régaler petits et grands avec du pop-corn tout frais, avant leur séance de cinéma. Les trois films offerts par la Ville ont conquis le public. Record d'affluence battu !



7 janvier

Cérémonie des vœux

Malgré une météo difficile, de nombreux Forgiens ont répondu à l'invitation de Christine Lesueur et du conseil municipal pour la cérémonie des vœux.

Pascale Dupuis, maire déléguée du Fossé, Joël Decoudre, 1er adjoint et conseiller départemental, ainsi que Nicolas Bertrand, vice-président du Département de la Seine-Maritime, ont adressé leurs vœux aux habitants.



Madame le Maire a ensuite souhaité à tous une belle année 2026, avant de dresser le bilan de l'année écoulée. Événements, tourisme, vie économique, santé, gestion de l'eau, solidarité, jeunesse, sport et grands projets : Christine Lesueur est revenue sur l'avancement des projets qui animent la vie municipale.

La soirée s'est achevée dans une ambiance conviviale, autour du traditionnel verre de l'amitié.



5 janvier

Galette des rois aux Hortensias

Les habitants de la résidence autonomie *Les Hortensias* étaient conviés par le CCAS à partager la traditionnelle galette des rois.



15 février

Salon du polar

Pour la 7^e édition du Salon du Polar à Forges, près d'une quarantaine d'auteurs sont venus rencontrer le public et dédicacer leurs ouvrages.

Le Prix du Polar 2026 a été remis à Eric Fouassier pour son roman *Requiem pour la dame blanche*.



COMMERCE et artisanat

Bienvenue!



REPRISE
D'ACTIVITÉ

Les p'tits pieds de Léa

La boutique *Look Chaussures* est devenue *Les p'tits pieds de Léa*. Dominique et Léa vous y accueillent et vous conseillent pour vos chaussures homme, femme et bébé. Découvrez également les articles de maroquinerie, accessoires, bijoux et de nombreuses idées cadeaux.

🕒 Du Mardi au Samedi
9h30-12h-/14h-19h
📍 n° 5 rue Albert Bochet
📘 Look' chaussures



REPRISE
D'ACTIVITÉ

So' Myla

La boutique *VIP by Lo & Li* est devenue *So' Myla*! Sophie Heude a repris les rênes de la boutique de prêt-à-porter. Découvrez son large choix de vêtements et d'accessoires pour hommes et femmes.

🕒 Du Mardi au Samedi
9h30 – 12h30 / 14h – 19h
📍 n° 16 rue de la république
☎ 06 79 85 01 81
📘 SO'myla



NOUVELLE
ACTIVITÉ

Sonance Audition

Camille et Victor Dardenne, audioprothésistes, et leur équipe vous accueillent dans leur nouveau laboratoire Forgion. Sonance Audition accompagne enfants comme adultes, avec un objectif clair : la satisfaction et le confort auditif de chacun.

🕒 Lundi : 14h -19h et du mardi
au vendredi : 9h à 19h
📍 n° 27 rue de la république
☎ 02 35 36 58 11



NOUVEAUX
LOCAUX

CERFRANCE

Implanté à Forges depuis 1982, Cerfrance Seine Normandie a rénové et agrandi ses locaux rue du Maréchal Leclerc, affirmant son ancrage durable dans la ville.

🕒 Du lundi au vendredi :
08h30 – 12h30 | 13h30 – 17h30
📍 n° 42 bis rue du Maréchal Leclerc
☎ 02 32 89 98 30
🌐 www.seine-normandie.cerfrance.fr

L'ACTU en bref



BENOIT Audition

Benoit Audition vous accueille désormais dans son nouveau centre, rue de Neufchâtel, dans un espace plus grand et plus confortable, à deux pas du centre-bourg.

🕒 Du lundi au vendredi
9h30 – 12h30 | 14h00 – 18h00

📍 n° 1 rue de Neufchâtel

☎ 02 32 89 33 40

🌐 www.benoit-audition.fr



Point S - PARIN PNEUS

Retrouvez désormais votre spécialiste pneus et entretien de véhicules pour particuliers et professionnels, dans un espace plus grand et plus confortable, sur la zone industrielle des Potiers.

🕒 lundi 9h – 12h30 | 13h30 – 18h

mardi au vendredi 8h – 12h30 | 13h30 – 18h

samedi 8h – 12h30 | 14h – 18h

📍 n° 14 rue Gutenberg

☎ 02 35 90 51 17

🌐 www.points.fr

Travaux de voirie

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés ces dernières semaines :

- ➔ Rue André Bertrand
- ➔ Rue Leroux
- ➔ Place des Pavillons (accès pompiers)



Réseau d'eau potable

L'amélioration du réseau de canalisations d'eau potable figure parmi les priorités du service Eau et Assainissement en 2026.



Pour affiner les **recherches de fuites**, des **sectorisations nocturnes** sont réalisées pour identifier les secteurs les plus fuyards. La localisation précise des fuites permettra de **mener rapidement des réparations ciblées**.

Enfouissement des réseaux et éclairage

La place de l'ancienne gare thermique a récemment bénéficié de **travaux d'enfouissement des réseaux**, accompagnés du **renouvellement des candélabres** désormais équipés d'éclairage LED, plus économique et performant.

Cette opération a été réalisée avec le **soutien financier du SDE76**.



Service Eau potable / Assainissement

Le service Eau potable / Assainissement se structure : bienvenue aux nouveaux agents !



Lise Freychet

Responsable du service
Eau potable / assainissement



Audrey Philippe

Assistante de facturation
Eau potable / assainissement

Assistante auprès du CCAS

Label Green Destinations : Forges décroche l'or !

En 2024, Forges-les-Eaux devenait la première commune de Seine-Maritime à recevoir le label **Green Destinations**, distinction internationale saluant son **engagement en faveur du développement durable**.

Évaluée selon des critères environnementaux, socio-économiques et culturels exigeants, la Ville avait alors atteint le niveau argent.

En 2026, elle améliore encore son score et obtient désormais le **niveau or**, confirmant la constance de ses efforts.



Réseau d'eaux pluviales



Des écoulements d'eaux pluviales surviennent régulièrement boulevard Nicolas Thiessé lors de fortes pluies.

En cause : **des canalisations endommagées**, obstruées par des racines de peupliers, provoquant des débordements sur le trottoir près de la Fondation Beauvils. Une entreprise spécialisée est intervenue pour localiser précisément le tronçon concerné, et des travaux seront engagés prochainement pour **résoudre durablement le problème**.



Trois nouvelles "Boîtes à livres" à votre disposition

La ville a installé de nouvelles boîtes à livres pour favoriser le partage et l'accès à la lecture.

- ➔ dans le parc de l'hôtel de ville
- ➔ à proximité du nouveau centre de loisirs au Fossé
- ➔ au lac de l'Andelle

Chacun peut y déposer ou emprunter des ouvrages librement, pour partager et faire découvrir ses coups de cœur littéraires.

Les boîtes à livres ont été entièrement confectionnées et installées par les services techniques municipaux !



Tribunes

Cette rubrique est un espace d'expression accordé aux différents groupes d'élus constituant le conseil municipal.

Ensemble forgeons l'avenir : Frédéric Godebout, Corine Morda, Bernard Caillaud, Martine Bonino, Martine Corbut-Lemoine, Clément Cordonnier

TEXTE NON FOURNI.

Forges Le Fossé transition :
Pascal Roger

TEXTE NON FOURNI.

VIE ASSOCIATIVE

MUSÉE

Le musée de la Résistance et de la Déportation fête ses 40 ans !

À l'occasion de son 40^e anniversaire, le musée de la Résistance et de la Déportation de Forges-les-Eaux organise, **les samedi 30 et dimanche 31 mai 2026**, un camp US dans le parc de la mairie.

Cet événement sera le 4^e du genre depuis 2019.

Durant deux jours, le public pourra découvrir un **rassemblement de véhicules militaires** emblématiques tels que jeeps, GMC et Dodge, exposés au cœur d'un camp américain reconstitué.

Animations, défilés en ville et rencontres avec des passionnés d'histoire rythmeront le week-end.

Des **expositions thématiques** seront également proposées, à la fois sur le camp et au musée.

Dimanche 31 mai, un concert d'exception **"Les voix de la résistance"** avec l'Opéra de Rouen sera donné à 16h à l'Espace de Forges.

Le musée reviendra sur ses quatre décennies d'histoire locale, rendant hommage à celles et ceux qui ont porté la création de ce musée.

Depuis 40 ans, le musée accueillant scolaires, touristes et visiteurs locaux, participe activement à la transmission de la mémoire et à la vie culturelle de Forges-les-Eaux.

Retrouvez le programme complet du week-end anniversaire sur :

normandyresistancemuseum.com



FORGES-LES-EAUX

MUSÉE

DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

1986 > 2026
40 ANS
d'histoire

SAMEDI 30 MAI 2026
DIMANCHE 31 MAI 2026

CAMPS US - EXPOSITIONS PARC DE L'HÔTEL DE VILLE
ANIMATIONS AU MUSÉE
COMMÉMORATIONS - DÉFILÉ EN VILLE

Programme complet sur : normandyresistancemuseum.com

JUMELAGE

En mai, Forges les Eaux accueillera ses amis de Battice !



Le jumelage Forges-Battice fête ses 65 ans !

Pour l'occasion, nos amis Belges nous rendront visite les 23, 24 et 25 mai 2026 !



Présentation de la statue restaurée du "Petit Victor", lors de la soirée de gala à Battice en juin 2025.

PRÊTS...

participez aux concours !

Les maisons fleuries

Participez à l'embellissement de notre ville !

La Ville organise le traditionnel concours des **maisons fleuries**. Que vous fleurissiez votre jardin, la façade de votre maison, votre balcon, vos fenêtres ou votre commerce, inscrivez-vous !

Le concours est **gratuit** et **ouvert à tous**.

Tous les participants sont récompensés !

Le jury passe deux fois : mi-juin et mi-septembre.

La cérémonie de remise des prix aura lieu à l'automne.

Comment s'inscrire?

Complétez le bulletin d'inscription ci-dessous.

➡ Déposez-le à l'accueil de la Mairie

OU

➡ envoyez-le par mail à : mairie@forgesleseaux.fr

Date limite d'inscription : le 15 mai 2026

Les mini-jardins insolites

À l'occasion de la 4^{ème} édition de la Fête des jardiniers, le **dimanche 12 avril 2026**, la Ville organise un concours de mini jardins insolites. Laissez vous guider par votre inspiration et créez votre mini jardin.

Créativité et originalité seront récompensées !

Le concours est **gratuit** et **ouvert à tous**.

Comment participer ?

Le concours est sans inscription préalable.

Pour participer, il suffit de déposer votre création au stand de la Ville, lors de la **Fête des jardiniers** de Forges-les-Eaux, le **dimanche 12 avril 2026** entre 10h et 12h, Parc de l'hôtel de ville.

Le jury délibérera à 12h30.

Les gagnants remporteront des lots d'une valeur de 5 à 50 €.

Quelques inspirations

avec les créations du concours de 2025.



Concours des maisons fleuries 2026

Bulletin d'inscription

☐ M. ☐ Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Médiathèque



Les locaux de l'ancienne perception, rue Marette, accueilleront la future médiathèque.

Les dernières avancées :

- Démarrage des travaux de rénovation et d'extension

Les prochaines étapes :

- Suivi du chantier
- Poursuite des recherches de financements
- Achat du mobilier et matériel
- Constitution du fond documentaire



L'ouverture de la médiathèque est prévue pour l'été 2026 !

Centre de loisirs



Le nouveau centre de loisirs prendra place dans l'ancienne école du Fossé.

Les dernières avancées :

Les travaux ont débuté en fin d'année 2025 et se poursuivent selon le calendrier prévu.

Les prochaines étapes :

- Suivi du chantier
- Déménagement du matériel existant
- Achat du mobilier et des équipements

L'ouverture du nouveau centre de loisirs est prévue pour l'été 2026 !

Piscine

Déconstruction de l'ancienne piscine

Les travaux de démolition de l'ancienne piscine se dérouleront au printemps 2026.



Ils devraient s'étaler sur 10 semaines.

La zone de chantier sera limitée à l'emprise actuelle de la piscine.

Afin de prévenir tout risque, le chantier sera entièrement clos.



Futur centre aquatique



Les dernières avancées :

- Choix du projet
- Démarrage de la phase de maîtrise d'œuvre
- Dépôt du permis de construire
- Plan de financement

Les prochaines étapes :

- Sélection des artisans et prestataires
- Poursuite des recherches de financements

RENTREE 2026**Inscriptions en maternelle**

Les inscriptions à l'école maternelle Marguerite Couturier pour la rentrée 2026 sont ouvertes pour les enfants nés en 2023 (petite section) et 2024 (très petite section, sous réserve de places disponibles).

Les inscriptions se déroulent en 2 temps :

1- Une pré-inscription avec Mme Laquière, responsable des écoles de la Ville.

Prise de rendez-vous au 06.07.27.81.21

2- Une rencontre avec la directrice de l'école maternelle pour finaliser l'inscription.

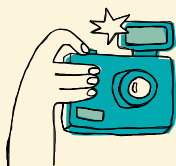
Prise de rendez-vous au 02 35 90 54 24

Dates proposées : **Mardis 10, 17 et 24 mars 2026 de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.**



> Se munir des documents suivants : carnet de santé de l'enfant (*les vaccins obligatoires doivent être à jour*) ; livret de famille ; justificatif de domicile ; numéros de téléphone à joindre en cas d'urgence ; le cas échéant dérogation délivrée par le Maire (*pour les enfants hors commune de Forges Les Eaux, et communes de l'ancien SIVOS de l'Epte à l'Andelle*).

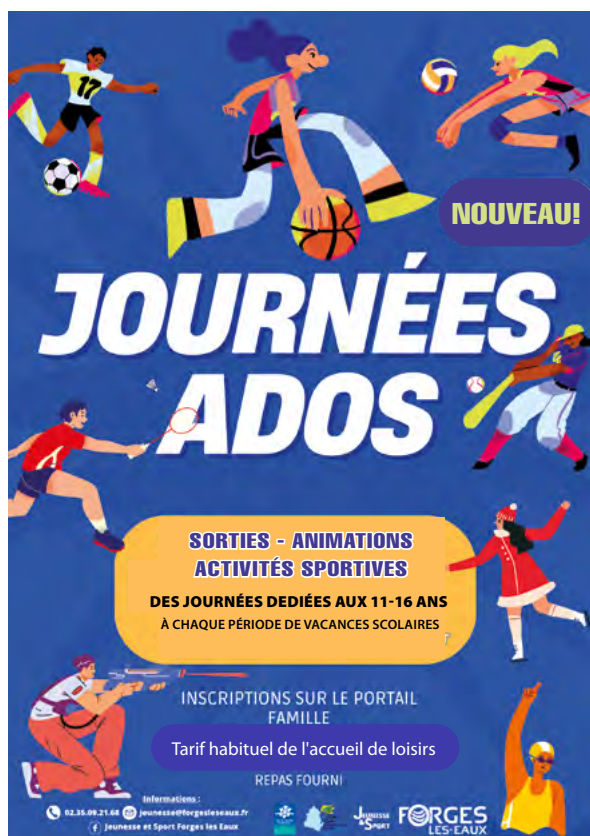
> La présence de l'enfant est indispensable lors du rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle.

**CCAS**

**Repas des aînés :
photos
disponibles**

Les photos prises lors du repas des aînés au Casino sont disponibles.

Vous pouvez les récupérer en format papier à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.

**ACCUEIL DE LOISIRS**

**Vacances
de printemps**

Pendant les vacances de printemps, le centre de loisirs sera ouvert aux enfants âgés de 3 à 14 ans, **du lundi 13 au vendredi 24 avril 2026.**

Nouveauté : des journées pour les ados entre 12 et 17 ans !

📍 Inscriptions sur **MON PORTAIL FAMILLE**

Renseignements :
Service Jeunesse :
📞 02.35.09.21.68
jeunesse@forgesleseaux.fr

DÉCHETS VERTS

Reprise des collectes



D'avril à octobre, les services de la ville assurent la collecte des déchets verts en porte à porte. **Ce service est gratuit**, le nombre de levées annuelles n'est pas limité.

REPRISE DES COLLECTES

Lundi 30 mars et mercredi 1^{er} avril 2026

Un passage le lundi ou le mercredi (selon zone)

En semaine paire uniquement

Rappel des consignes

- Poids maximum par contenant : 20 kg
 - Bacs rigides obligatoires (avec couvercles de préférence).
 - 3 bacs maximum par foyer et par collecte.
- Pour les volumes importants : **l'accès à la déchetterie est gratuit et illimité.**
- Les branchages doivent être mis en fagot (longueur max 1m).
 - Sortir les contenants au plus tôt la veille du ramassage et les ranger dès que possible.
 - Les bacs non sortis devront attendre le prochain passage pour être collectés.

Horaires de tontes et travaux bruyants

Pour le bien-être de tous, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage par des particuliers doit respecter des horaires précis. Ils sont définis par l'arrêté préfectoral du 16/10/2017 :

- ➔ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h,
- ➔ les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- ➔ les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.



AIDE À L'ACHAT POUR LA PRATIQUE DU MULCHING

Adoptez le Mulching : une solution écologique pour votre jardin !

POURQUOI CHOISIR LE MULCHING ?

Écologique et économique :

- Enrichissez naturellement votre sol en nutriments
- Limitez vos trajets à la déchetterie



LE SIEOM DE LA CCAR EN BRAY VOUS PROPOSE UN REMBOURSEMENT* DE :

50 € sur les tondeuses avec fonction mulching

50 € sur les robots tondeuses

50 % du montant d'un kit mulching (dans la limite de 50€)

*SUR PRÉSENTATION D'UNE FACTURE DE MOINS DE 3 MOIS ET D'UN RIB

REMPLISSEZ VITE LE FORMULAIRE DE DEMANDE !

Disponible en téléchargement sur cc4rivieres.com/sieom ou sur simple demande au SIEOM

*Offre réservée aux particuliers, une seule aide par foyer. Remplacement des déchets par des composteurs (à venir).

AIDE À L'ACHAT POUR UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR*

Afin de favoriser le compostage à domicile, le SIEOM de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray vous propose un remboursement de :

- 50 % dans la limite de :
- 50 € pour un composteur
 - 60 € pour un lombricomposteur



CONDITIONS :

- Résider sur le territoire du SIEOM
- Fournir une facture d'achat (datée de moins de 3 mois) et un RIB

COMMENT ?

- Formulaire à compléter et à transmettre :
- En ligne, sur le site cc4rivieres.com/sieom
 - Par mail à contact@cc4rivieres.com
 - Par courrier au SIEOM

SIEOM
33 avenue de la Gare
76220 Gournay-en-Bray
Tél : 02 35 09 85 69

*Offre réservée aux particuliers, une seule aide par foyer. Règlement disponible sur cc4rivieres.com/sieom



Compost, mulching, et si vous changiez vos habitudes ?

Le SIEOM de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray propose des aides financières pour vous accompagner dans l'acquisition de matériel favorisant des **pratiques durables** et encourager la **gestion écologique** de vos déchets.



ÇA SE PASSE
à Forges !



6 AVRIL (lundi de pâques)

CHASSE AUX ŒUFS et animations
à partir de 10h30
Parc de l'Hôtel de Ville



23 AVRIL

**CARABAS ET LE
CHAT BOTTÉ**
Spectacle pour
enfants

10h & 11h
Réservations en ligne
à partir du 23 mars
Théâtre municipal
Gratuit



Mars

Date	Animation	Lieu	Horaires	Organisateur
15 mars	Élections municipales : 1 ^{er} tour	Bureaux de vote	8h-18h	Ville
15 mars	"Jouons autour du lac"	Lac de l'Andelle	14h-18h	Sakajeu
17 mars	Ciné-débats "Anatomie d'une chute"	Espace de Forges	19h30	Festival Permanent
22 mars	Élections municipales : 2 ^e tour	Bureaux de vote	8h-18h	Ville
23 mars	Concours d'animaux de boucherie	Marché aux bestiaux		FNSEA 76

Avril

Date	Animation	Lieu	Horaires	Organisateur
2 avril	Marche pour la paix	Lac de l'Andelle	12h-13h / 17h-18h	Jeunesse et sport
du 5 au 12 avril	Opération de printemps chez vos commerçants	Centre ville		UCA
6 avril	Chasse aux œufs	Parc de l'hôtel de ville	10h30	Ville
11 et 12 avril	Braderie de printemps chez vos commerçants	Centre ville	9h - 18h	UCA
12 avril	Course cycliste	Centre ville		Forges velos 76
12 avril	Fête des jardiniers	Parc de l'hôtel de ville	10h à 17h	Ville
19 avril	Rencard mensuel rétro mobile	Lac de l'Andelle	9h - 13h	Fan O' Cox
23 avril	Spectacle pour enfants	Théâtre municipal	10h et 11h	Ville
25 avril	Lancement exposition 100 ans de l'Office de Tourisme	Parc de l'hôtel de ville		Office de Tourisme

**31 MAI****LES VOIX DE LA
RÉSISTANCE**

Ensemble de
l'Opéra Normandie
Rouen
16h
Espace de Forges
Gratuit

**6 ET 7 JUIN****COMICE
AGRICOLE**

Entrée : 5€
Gratuit -14ans
**Marché aux
Bestiaux**

*Mai*

Date	Animation	Lieu	Horaire	Organisateur
Du 1 ^{er} au 3 mai	19 ^e fête de la 2CV	Bois de l'Épinay		Sympatic Deuche
2 mai	Concert de printemps de l'Harmonie	Espace de Forges	20h	Harmonie de Forges
8 mai	Commémoration du 8 mai 1945	Place de l'Église		Ville
8 mai	Foire à tout	Centre ville	7h - 18h	UCA
10 mai	Après-midi <i>Jouons autour du lac</i>	Lac de l'Andelle	14h-18h	Sakajeu
17 mai	Rencard mensuel rétro mobile	Lac de l'Andelle	9h -13h	Fan O' Cox
23 et 24 mai	Concours d'attelage	Bois de l'Epinay	9h-17h	AASM
23, 24, 25 mai	Accueil du Jumelage Forges-Battice à Forges			Jumelage Forges-Battice
30 et 31 mai	40 ^e anniversaire du musée de la Résistance	Musée et Parc	9h-17h	Musée de la Résistance
31 mai	Concert <i>Les voix de la Résistance</i>	Espace de Forges	16h	Ville - Opéra de Rouen

Juin

Date	Animation	Lieu	Horaire	Organisateur
4 juin	Journée de l'environnement	à définir	à définir	Domaine de Forges - Ville
6 et 7 juin	Comice agricole	Marché aux bestiaux	10h /18h	
6 et 7 juin	Pièce de théâtre	Théâtre municipal		Théâtre des Sources
13 et 14 juin	Rassemblement Cox et dérivés	Bois de l'Epinay		Fan O'Cox

L'agenda complet sur

www.forgesleseaux.fr


DOMAINE DE FORGES

CASINO / HOTELS / SPA / GOLF / EVENEMENTS

Jouez au coeur du Domaine de Forges

Nos terrains de tennis
& padel couvert vous attendent
à Forges-les-Eaux !



Réservation via le QR code ci-dessus



Matériel non fourni. Le paiement se fait directement via l'appli ou en direct à la réception. Le passage par la réception est impératif avant de débiter une session. Gratuit pour les résidents ForgesHotel. Infos & tarifs sur forgheshotel.com ou par téléphone au 02 32 89 50 57. SECF 87 Avenue des Sources 76440 Forges-les-Eaux 898 626 676 R.C.S. Dieppe - Capital de 100 000€.

Casino - Hôtels - Spa - Restaurants - Événements - Spectacles - Golf

L'ESPACE DE FORGES FORGES-LES-EAUX



29
03
26



18
04
26



29
04
26



01
10
26



11
10
26



06
11
26



21
11
26



24
11
26

Vos Rendez-vous Découverte

avec l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux



Avril

3€

Mercredi 1er à 14h : **Randonnée commentée à Mauquenchy / Roncherolles** - 3h - 6.7km

Vendredi 3 à 14h : **Randonnée commentée à Grumesnil** - 3h30 - 11km

Samedi 4 à 14h : **Visite commentée du village de Beaussault** - 2h - 2km

Mercredi 8 à 14h : **Randonnée commentée à Cuy Saint Fiacre** - 3h - 6km

Vendredi à 14h : **NOUVEAU Randonnée commentée à Sainte Geneviève en Bray** - 3h30 - 10km

Samedi 11 à 10h : **Visite commentée de l'église Saint Eloi** - 1h30

Samedi 11 à 14h : **Visite commentée du village de Haussez et de la chapelle de Courcelles**

Rançon - 2h30 - 1.5km

Mardi 14 à 14h : **Randonnée commentée à Saumont la Poterie** - 3h30 - 10km

Jeudi 16 à 14h : **Randonnée commentée à Sigy en Bray** - 3h - 6km

Mercredi 29 : **Randonnée commentée à Beaussault** - 3h30 - 9.2km

Mai

Mardi 5 à 14h : **Randonnée commentée à Argueil** - 3h - 3km

Jeudi 7 à 14h : **Randonnée commentée autour de l'Hippodrome de Mauquenchy** - 3h30 - 9km

Mardi 12 à 14h : **Randonnée commentée à Gaillefontaine** - 3h - 6km

Mardi 19 à 14h : **Randonnée commentée à la Hallotière et son parc paysager** - 3h30 - 6km

Jeudi 21 à 14h : **NOUVEAU Randonnée commentée à Gaillefontaine Saint Maurice** - 3h30 - 8.7km

Juin

Mercredi 3 à 14h : **Randonnée commentée à Grumesnil** - 3h30 - 11km

Mardi 9 à 14h : **Randonnée commentée à Mauquenchy / Roncherolles** - 3h - 6.7km

Jeudi 11 à 14h : **Randonnée commentée à La Ferté Saint Samson** - 3h30 - 6km

Samedi 13 à 14h : **Visite commentée de la commune de Serqueux** - 2h30 - 5km

Mercredi 17 à 14h : **Randonnée commentée à la Hallotière et son parc paysager** - 3h30 - 6km

Vendredi 19 à 14h : **Randonnée commentée à Sigy en Bray** - 3h - 6km

Samedi 20 à 14h : **Visite commentée du village de Haucourt et de la chapelle de Villedieu, ancienne commanderie** - 3h - 2km

Mardi 23 à 14h : **Randonnée commentée à Beaussault** - 3h30 - 9.2km

Jeudi 25 à 14h : **Randonnée commentée à Gaillefontaine** - 3h - 6km

Mardi 30 à 14h : **NOUVEAU Randonnée commentée à Sainte Geneviève en Bray** - 3h30 - 10km

Pour les animations de l'Office de Tourisme:

Inscription obligatoire pour chaque date au 02 35 90 52 10 au plus tard la veille 17h00.

Règlement de la prestation en début de visite, prévoir équipement nécessaire.

Minimum 5 personnes inscrites pour toutes sorties / maximum 20 personnes





FÊTE DES JARDINIERES

| BOURSE AUX PLANTES

| CONCOURS MINI-JARDINS INSOLITES

| EXPOSITIONS

DIMANCHE 12 AVRIL 2026

FORGES-LES-EAUX

PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

DE 10H À 17H



FORGES
LES-EAUX